



Heritage suite au décès de mon grand père

Par **JPSELY_old**, le **20/11/2007** à **14:55**

J'ai quitté mon grand père en 1984. Je n'ai plus eu des contacts avec lui à cause de sa compagne. Mon grand père est décédé en 1985. Je n'ai pas eu des nouvelles de sa compagne. Je l'ai su en 1993 que mon grand père était décédé en 1985. Je me suis renseigné auprès de la mairie de ST DENIS et je sais qu'il était inhumé au cimetière intercommunal des joncherolles à Villetaneuse.

Probablement sa compagne est decedé aujourd'hui j'aimerais savoir car je suis le seul famille de mon grand père et je sais que sa compagne n'avait pas de famille, comment bénéficier de son héritage?